



## RUISSEAU

Lors du curage du ruisseau après les inondations d'août 2007, nous avons malheureusement constaté que celui-ci était parfois pris pour une poubelle.

Nous aimerions ici rappeler à toutes et tous qu'il est interdit de jeter quelque ordures que ce soit dans le ruisseau.

La nature vous en sera reconnaissante . . .

## DCMI LA GROSSE FIN

Faisant suite aux craintes émises par des citoyens lors de l'assemblée communale du 15 novembre 2007, le Conseil communal, par lettre du 4 décembre 2007, a pris contact avec l'Office des eaux et de la protection de la nature. Cet office, par courrier du 12 décembre 2007, a garanti que la qualité des dépôts effectués sur le site de la Grosse Fin répond aux exigences de l'Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD).

Par ailleurs, un Bureau de suivi environnemental établit chaque année un rapport complet incluant également la qualité des eaux dans et sous la décharge.

L'Office des eaux relève qu'il a observé un contrôle exemplaire de la gestion de la surveillance et de la qualité des matériaux entrants.

Le document officiel de l'Office des eaux peut être consulté à l'affichage public.

## VICE-MAIRIE

Lors de sa séance du 21 janvier 2008, le Conseil communal a désigné

**Nicole Hanser**

en qualité de vice-maire pour 2008.

Nos remerciements à Mme Hanser pour sa disponibilité.

## ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Suite à la démission/départ de 3 membres de commissions communales, le Conseil communal indique que 3 postes sont à repourvoir, soit :

- Un membre à la Commission des travaux publics et des eaux
- Un membre à la Commission des finances
- Un membre à la Commission d'urbanisme

Les postulations peuvent être adressées au Conseil communal avec la mention « postulation » jusqu'à la prochaine assemblée communale qui aura lieu le 08 avril 2008.

## COMMISSION TEMPORAIRE DE CONSTRUCTION

Faisant suite aux crédits qui ont été votés lors de l'assemblée communale du 15 novembre 2007, nous aimerions compléter la commission temporaire qui avait préparé cet important dossier de rénovation de la halle de gymnastique, de changement du chauffage et de construction d'un nouvel hangar des Travaux publics.

Si vous êtes intéressé à fonctionner au sein de cette commission, nous vous prions de prendre avec Nicole Hanser, conseillère communale en charge du dossier ☎ 032 422 20 19 ou 📠 079 364 50 52.

## CARTES POSTALES

Désireux de compléter l'offre touristique, le Conseil communal a décidé d'éditer des cartes postales.

Ces cartes – 2 modèles - ont été imprimées et sont en vente auprès de l'administration communale au prix de fr. 1. --/la pièce.